



Centrale d'achat Audit énergétique

Audits énergétiques UREBA



DURÉE : 48 MOIS — POUVOIR ADJUDICATEUR : BEP — CENTRALE FAÎTIÈRE : ENERGIE

CONTEXTE

Le **BEP**, coordinateur territorial de la Convention des maires pour la majorité des Communes de la province de Namur, accompagne celles-ci dans leur transition vers la **neutralité carbone** d'ici 2040. Dans ce cadre, il organise et gère une centrale faîtière "Énergie" pour aider à atteindre ces objectifs. Ainsi, au sein de cette centrale faîtière, le **BEP** a lancé un marché destiné à réaliser des **audits énergétiques** pour ses Communes partenaires.

MARCHÉS LANCÉS

Marché de services d'**audit énergétique** pour les bâtiments publics.
Début : février 2025
Fin : janvier 2029
Adhésion possible en cours de marché

AVANTAGES DU MÉCANISME DE CENTRALE

Économie d'échelle

Simplification administrative

Expertise du BEP

Bénéficiaires

- L'ensemble des pouvoirs publics de la Province de Namur
- L'ensemble des pouvoirs publics faisant partie des territoires supra-communaux suivants :
 - Communauté urbaine de Namur-Capitale
 - Territoires dinantais Meuse-Condroz
 - Essaimage

Exécution

Chaque adhérent à la centrale d'achat est chargé du **suivi de l'exécution du marché**, en passant lui-même ses bons de commandes.

COMMENT ADHÉRER ?



ADHÉSION	CONDITIONS
CENTRALE FAÎTIÈRE	Décision du Conseil Signature de la convention d'adhésion
MARCHÉ	Décision du Collège Participation forfaitaire

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À **SECGEN@BEP.BE**